

Séance ordinaire du Jeudi 5 Octobre 2017

Convocation : en date du 28/09/2017 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - BLONDEL Frédéric – CORNU Julien - DEMONCHAUX David – GRINCOURT Adrien – MOREL Didier – PARIS Didier.
Mmes FLICOT Isabelle – MELLIER Isabelle.

Absent : Mme CLIPET Catherine.

Le Jeudi 5 octobre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation. Il est adopté par le Conseil.

➤ **Désignation du secrétaire de séance :**

Mme MELLIER est désignée secrétaire de séance.

➤ **Accessibilité des établissements communaux :**

Le Préfet a envoyé un courrier en mairie pour demander de lui faire parvenir les attestations d'accessibilité pour la mairie, la salle des fêtes et l'Eglise et le cas échéant, de mettre en place un dispositif d'agenda d'accessibilité programmée.

Mr Le Maire rappelle que la salle des fêtes et l'Eglise ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Monsieur Le Maire présente un devis de l'EURL Legay à Oisemont pour la réalisation d'une rampe d'accès à la salle des fêtes. Celui-ci s'élève à 1742,40 € TTC.

Monsieur MOREL souhaite avoir d'autres devis.

Mr CORNU se propose de demander un devis à DBA à Friville-Escarbotin.

➤ **Taxe d'Aménagement :**

Mr Le Maire demande aux membres du Conseil s'ils souhaitent instaurer la Taxe d'Aménagement pour l'année 2018. Les élus décident de ne pas l'instaurer.

➤ **Restauration du Christ à Rogeant :**

Mr Le Maire signale qu'il est possible d'obtenir une subvention de 30% de Baie de Somme 3 Vallées pour la restauration du Christ sous certaines clauses.

Mr PARIS informe les membres du conseil que Mr HAZARD a réparé un Christ comme cela avait été convenu. Celui-ci sera installé prochainement.

➤ **Approbation des statuts de la CCV :**

La Communauté de Communes du Vimeu demande de délibérer sur la validation des statuts. Après lecture des statuts, les membres du conseil approuvent l'ensemble des statuts y compris la voirie mais sans la reprise des emprunts avec 10 voix pour. Mr MOREL est contre.

➤ **Demande de subvention :**

Les Restaurants du Cœur ont demandé une subvention à la mairie. Les membres décident de ne pas donner suite.

➤ **Questions diverses :**

Opérations brioches :

Mr Le Maire signale que l'Opération Brioches a lieu du 2 au 8 octobre 2017. Les membres ne souhaitent pas y participer.

Ordures ménagères :

Mr MOREL a constaté l'instauration d'une taxe des ordures ménagères sur sa taxe foncière, il est surpris de ne pas avoir été informé.

Mr Le Maire informe que la CCV livrera les poubelles destinées aux usagers courant octobre.

Foyer Rural :

Le Foyer Rural a demandé la salle des fêtes pour le 25 novembre 2017.

Mr Le Maire rappelle que le Foyer Rural dispose gracieusement de la salle lors de la formation BAFA en avril.

Les membres décident de faire payer la salle au tarif extérieur à la commune.

Gymnastique à la salle des fêtes :

Mme FLICOT demande plus de renseignements sur les cours de gym qui ont lieu à la salle des fêtes.

Mr le Maire lui répond que les cours sont terminés et qu'ils étaient organisés par le Groupe Associatif Siel Bleu.

Cours de tapisserie à l'École :

Mr PARIS demande si les cours de tapisserie ont toujours lieu le vendredi à l'ancienne école. Mr Le Maire lui répond que oui. Mr PARIS signale que l'école est prêtée à titre gracieux et que l'électricité reste à la charge de la commune. Mr Le Maire va leur demander quand aura lieu la fin des cours.

Achat d'un aspirateur et de tables :

Mme PARIS a demandé l'achat d'un aspirateur pour l'Eglise. Mr Le Maire propose l'achat de tables pour remplacer celles abîmées à la salle des fêtes. Les membres du conseil acceptent ces deux propositions.

Pâturer derrière le café :

Monsieur DEMAREST va demander à la Communauté de Communes du Vimeu de prendre en charge l'entretien de la pâture.

Guirlandes de Noël :

Mme MELLIER va demander des devis pour la location de guirlandes.

Bâtiment des pompiers :

Monsieur PARIS signale que Mr Auger interviendra courant décembre pour restaurer la toiture.

Le conseil pense que le délai est long. Mr PARIS va demander un devis au couvreur qui intervient sur la mairie.

La séance est levée à 21H35.